INFO SANTÉ

Ataxie

paru le 21/09/2020 • adapté au contexte belge francophone • dernière adaptation de contenu le 11/08/2022 • dernière vérification de mise à jour le 11/08/2022

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Lorsque vous souffrez d'ataxie, vous pouvez avoir des difficultés à coordonner vos mouvements. Il peut en résulter :

- des problèmes d'équilibre ;
- une démarche incertaine (« démarche ébrieuse », comme si vous étiez saoul) ;
- des problèmes pour parler (problèmes d'élocution et d'articulation (« dysarthrie ») ;
- des mouvements saccadés.

De ce fait, les personnes qui souffrent d'ataxie ont parfois l'air d'être ivres. Cela est différent d'autres maladies qui ont pour symptômes des mouvements involontaires.

Causes

L'ataxie est généralement causée par une maladie ou une lésion du cervelet ou de ses connexions avec le reste du corps. Elle peut également être due à une mauvaise perception de la position du corps dans l'espace, par une atteinte des nerfs sensoriels au niveau des membres (polyneuropathie).

Ataxie aiguë

L'ataxie peut apparaître soudainement, en quelques heures ou quelques jours. On parle alors d'ataxie aiguë. Les causes possibles sont :

- une hémorragie cérébrale ou un accident vasculaire cérébral (infarctus cérébral) ;
- une infection ou une inflammation du cervelet ou du cerveau ;
- une intoxication à l'alcool ou par certains médicaments (par exemple, médicaments contre l'épilepsie, le lithium, des calmants et somnifères).

Ataxie subaiguë

L'ataxie peut se développer de manière plus progressive, en quelques jours ou quelques mois. On parle alors d'ataxie subaiguë. Les causes possibles sont multiples :

- la sclérose en plaques (SEP) ;
- une tumeur au cerveau ;
- la maladie de la vache folle (maladie de Creutzfeldt-Jakob) ;
- certains cancers (poumons ou ovaires, par exemple) ;
- l'augmentation de la pression dans le crâne (hypertension intracrânienne) ;
- des effets indésirables de médicaments tels que ceux utilisés en chimiothérapie ou pour des maladies

psychiatriques.

Ataxie chronique

Enfin, l'ataxie peut se développer en quelques mois ou quelques années, et persister. On parle alors d'ataxie chronique. Les causes possibles sont :

- l'alcoolisme ;
- l'intolérance au gluten (maladie cœliaque) ;
- certaines affections héréditaires ;
- une carence en vitamine (B1, B12, E) ;
- une intoxication chronique par certains médicaments ou substances toxiques, comme les métaux lourds et certains solvants.

Il est possible qu'on ne trouve pas la cause. On parle alors d'ataxie idiopathique.

Ataxie épisodique

Parfois, les symptômes ne se manifestent que de temps en temps. Il s'agit alors d'ataxie épisodique, par exemple :

- lorsque la quantité de substance toxique varie lors d'une intoxication ;
- lors d'un AIT (accident ischémique transitoire), une sorte d'AVC « temporaire ».

Quelle est sa fréquence ?

L'affection touche 10 à 15 personnes sur 100 000.

Chez qui la rencontre-t-on ?

Chez l'adulte, les causes les plus fréquentes sont :

- la consommation excessive et prolongée d'alcool ;
- la sclérose en plaques (SEP).

Comment la reconnaître ?

L'ataxie peut entraîner :

- des mouvements saccadés, comme ceux d'un robot ;
- une démarche avec les jambes écartées ;
- une démarche chancelante ;
- des difficultés à faire des mouvements précis ;
- des difficultés pour prendre un objet ;
- des problèmes pour parler.

D'autres plaintes et symptômes neurologiques sont encore possibles en fonction de la cause comme des mouvements involontaires, des problèmes pour avaler, une démence, etc.

Comment le diagnostic est-il posé ?

En plus d'un examen clinique et d'un examen neurologique, les examens et analyses suivants peuvent être nécessaires :

- une analyse du liquide céphalorachidien (ponction lombaire) ;
- un examen d'imagerie (IRM ou scanner) du cerveau ;
- un bilan sanguin complet ;
- une recherche d'affections héréditaires.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous développez une ataxie en raison d'une consommation chronique et excessive d'alcool, vous devez arrêter totalement de boire. Dans ces cas, un arrêt de l'alcool (sevrage) doit toujours se faire avec l'aide d'un médecin.

Vous pouvez utiliser des dispositifs pour faciliter vos mouvements. Certains aménagements doivent parfois être apportés au domicile. Pour ce faire, vous pouvez demander l'aide d'un ergothérapeute.

Que peut faire votre médecin ?

- Le traitement dépend de la cause de l'ataxie.
- Il n'existe pas de médicaments spécifiquement contre l'ataxie. Certains médicaments peuvent toutefois apporter un soulagement.
- Un kinésithérapeute peut vous aider à mieux bouger.
- Un logopède peut vous aider à mieux parler.

En savoir plus ?

- Le cervelet (image) – Larousse

Vous cherchez une aide plus spécialisée ?

- Aide alcool – Le Pélican & Le centre ALFA
- AA – Alcooliques anonymes
- Aidants Proches – Une association qui soutient les personnes qui aident régulièrement un proche dépendant en raison de son âge, d'une maladie ou d'un handicap

Source

Guide de pratique clinique étranger 'Ataxie' (2012), mis à jour le 28.08.2017 et adapté au contexte belge le 06.12.2019 – www.ebpnet.be